

**« L'enfant de l'autre, l'autre enfant : la virevolte des sentiments »**

**Proposition d'intervention**

Anna et Inès ont 13 ans et grandissent ensemble dans la même famille d'accueil depuis 10 ans. Elles ne peuvent compter sur leurs familles d'origine et resteront très probablement placées jusqu'à leur majorité. Elles aiment se présenter comme deux sœurs et sont inséparables. Anna et Inès ont construit des liens fraternels solides : elles se disputent et se réconcilient, se soutiennent et se défient.

Pierre vient encore de fuguer. Mme R. n'en peut plus. Plus Pierre montre des signes d'attachement à sa famille d'accueil, plus il semble souffrir. Mme R. est perdue, se sent impuissante, prise dans des sentiments contradictoires.

Mme K. m'interpelle : elle ne sait plus comment s'y prendre avec Lucie : la petite fille de 6 ans, placée depuis un an chez elle, n'a de cesse de les repousser, elle et sa famille. Lucie lui parle de « votre » maison, « vos » affaires, « vos » jouets, « ta » famille. Mme K. se sent rejetée, telle une « belle-mère » face à l'enfant de son nouveau conjoint.

Jean n'est plus le même quand il rentre chez sa famille d'accueil après avoir passé un week-end chez sa mère : il ne dit pas bonjour à Mme D. et semble dans la lune, distant. Que vit donc cet enfant, partagé entre deux familles, sur le rythme classique qu'on peut retrouver après un divorce : un week-end sur deux et la moitié des vacances chez sa mère, la résidence principale dans sa famille d'accueil ?

Pourtant, il ne s'agit pas de familles recomposées : les enfants placés ne peuvent s'appuyer sur la présence d'un père ou d'une mère au quotidien, pour jouer leurs problématiques conflictuelles d'attachement, de rivalité. Les enfants placés ne vivent pas une « recomposition familiale » liée au projet amoureux d'un de leurs parents.

Mais pour les enfants de la famille d'accueil, sans doute, le vécu se rapproche de ce qu'ils pourraient ressentir dans un contexte de famille recomposée, à la différence près que cet enfant avec lequel ils doivent « composer » n'est l'enfant d'aucun adulte de la maison : ils doivent partager leurs deux parents avec cet enfant. Et c'est souvent bien compliqué pour eux d'exprimer leur agressivité, naturelle et logique, à l'égard de cet enfant présenté comme vulnérable, dont il faut prendre soin, à qui il faut « tout pardonner ».

Comment soutenir les familles d'accueil dans cette virevolte des sentiments ? Comment comprendre et accompagner les enfants placés qui doivent composer avec une multitude de figures (famille d'accueil, référent éducatif, psychologue de l'ASE, psychothérapeute ...) alors qu'ils ont, précisément, été préalablement fragilisés par un lien insécuré avec les figures parentales ?

## **Introduction**

Nous avons vu, à travers les interventions précédentes, que la parentalité présente de multiples visages, et que la famille est une institution à géométrie variable, mais dont une des fonctions principales reste celle de la contenance, sans laquelle le sujet ne peut construire sa propre enveloppe psychique.

Grace à cette enveloppe, la famille est censée garantir la protection de ses membres, la satisfaction de leurs besoins physiques, l'éducation des plus jeunes. Elle favorise les apprentissages émotionnels et relationnels, puisqu'elle fonctionne au moyen de liens d'alliance ou de rivalité, suivant les mouvements pulsionnels qui opèrent dans le couple, la fratrie, la chaîne filiative (comprenant les ascendants dans les lignées paternelles et maternelles).

Etant donnée la fonction essentielle de la famille dans la construction du sujet, on imagine combien l'enfant peut se trouver déstabilisé lorsqu'elle vole en éclat : il perd ses repères, se trouve insécurisé.

Les enfants placés et ceux qui voient leurs parents refaire leur vie, vont devoir mener un « travail de séparation », faire face à des vécus tels la perte, l'angoisse d'abandon, la culpabilité, la colère ... alors même qu'ils sont en pleine construction.

Encore dans un lien de dépendance aux figures parentales, pris dans des enjeux de différenciation, de conflit œdipien, selon leur âge, leur niveau de développement, ces enfants vont être pris dans des « histoires d'adultes ». Soumis à la discontinuité dans la présence des figures d'attachement, à des contradictions voire des incohérences dans les règles éducatives édictées dans les différents lieux où ils évoluent, il va leur falloir recourir à différentes stratégies d'adaptation.

D'ailleurs, les débats autour de la garde alternée, pour les enfants en bas âge, illustrent bien certains aspects de cette tension liée au partage entre les deux familles. Que ressent l'enfant qui a deux espaces de vie à investir ? Comment fait-il pour passer de l'un à l'autre (chez papa, chez maman, chez « tata »), comment se construit-il ?

**Quels sont les retentissements de la séparation sur les étapes cruciales du développement de l'enfant ?**

Maurice BERGER, dans son ouvrage intitulé « L'enfant et la souffrance de la séparation »<sup>1</sup>, développe la notion de « pathologie du lien », en s'appuyant sur la clinique des enfants confrontés au divorce, à l'adoption, et au placement.

Nous rejoignons son point de vue, en particulier à travers nos observations sur les effets de la séparation tant sur le plan narcissique, que sur la problématique œdipienne.

En ce qui concerne la problématique œdipienne, ce sont les fantasmes incestueux et parricides qui sont évidemment en jeu, c'est-à-dire les conflits et les angoisses liés à la sexualité et à l'agressivité.

L'enfant doit lier les représentations du couple des parents avec celles du couple d'amants. Il est à une place fantasmatique de représentant de la sexualité parentale, dont il est le fruit, et il se représente cette sexualité comme fondamentalement liée à son propre engendrement.

Ces représentations font l'objet d'un refoulement, l'enfant n'ayant pas d'image consciente de la sexualité de ses parents. De même, ses fantasmes agressifs, son désir d'éliminer le parent rival notamment, ne sont pas conscientisés.

Lorsque le couple se sépare, et que ses parents ont un nouveau partenaire, l'enfant est confronté à la concrétisation de ces fantasmes. De plus, la nouvelle configuration familiale, avec la présence de beaux-parents et de parents d'accueil, démultiplie les zones conflictuelles pour l'enfant<sup>2</sup>.

Ainsi, dans la famille recomposée, la sexualité de ses parents est disjointe de leur fonction parentale, ce qui vient à l'encontre des efforts déployés pour les unifier. Enfin, l'enfant peut fantasmer que c'est bien son propre désir agressif qui a amené la séparation.

Face à ces angoisses et éprouvés, l'enfant peut avoir recours à des mécanismes de défenses préœdipiens, comme le déni et le clivage, et se trouver dans une incapacité de penser invalidante. Les troubles somatiques, fréquents, sont l'expression de ce défaut de mentalisation. Mais nous observons également souvent des moments de rage hallucinatoire, ou une alternance entre des postures adaptées et des comportements en totale inadéquation avec la réalité.

Chez ces enfants en souffrance, la culpabilité s'efface derrière un sentiment d'impuissance profond, puisque d'une part, ils subissent passivement la séparation, et d'autre part, ils

---

<sup>1</sup> BERGER Maurice, « L'enfant et la souffrance de la séparation. Divorce, adoption, placement », DUNOD (1997)

<sup>2</sup> LAFLAMME Valérie, DAVID Hélène, « La femme a-mère : maternité psychique de la marâtre » Revue française de psychanalyse 2002/1 (vol. 66), p.103-118

n'ont pas pu maintenir l'unité du couple. Pour lutter contre ces affects, ils peuvent se rattacher à une image idéalisée et nostalgique du couple parental.

Pour décrire ce phénomène, certains auteurs s'appuient sur le travail de Freud, développé dans « Deuil et mélancolie »<sup>3</sup> : il y présente l'idée de « l'ombre de l'objet » : le sujet reste accroché à l'objet d'amour perdu, et ne peut mener de travail de deuil.

Si dans le contexte d'une séparation, il n'est pas question de « travail de deuil », la clinique nous montre que l'enfant est bien souvent pris dans un fonctionnement mélancolique. C'est-à-dire qu'il ne peut accepter que ses parents soient la cause de sa souffrance, parce que cela prendrait le sens d'une disqualification insoutenable des figures dont il est dépendant et dont il est issu. Il est contraint de porter la responsabilité de la défaillance parentale.

Chez ces enfants, la colère ne peut être dirigée vers les parents. Elle est alors dérivée sur eux-mêmes ou sur les adultes qui suppléent la fonction parentale (beaux-parents, famille d'accueil ...).

Or, pour l'enfant placé, l'affaire se complique. Tout d'abord il a parfois déjà traversé l'épreuve de la séparation de ses parents. Ensuite, il ne dispose pas de ressources internes solides car ses parents n'ont pas pu lui offrir une enveloppe familiale sécurisée, du fait de leur propre dysparentalité. Ce sont ces défaillances parentales qui ont amené le placement.

Pour cet enfant placé, c'est l'ensemble de la scène familiale qui disparaît. Aussi pathogène qu'elle ait pu être, l'enfant n'a connu que celle-ci. Il s'est construit en son sein. La découverte d'une nouvelle constellation familiale, à son arrivée dans la famille d'accueil, est ainsi une plongée dans l'inconnu, sans le support d'aucune figure familière.<sup>4</sup>

Cet enfant, qui s'est construit à partir de troubles précoces de l'attachement, lutte activement contre les angoisses de séparation.

Ces angoisses archaïques non dépassées par l'enfant sont la conséquence d'une impossibilité pour la mère de sortir de relation fusionnelle avec son bébé. Ce qui a pour effet d'entraver l'accès à la relation d'objet : mère et enfant vivent l'absence de limites, la toute-puissance.

La mère apparaît dévorante et excitante, dans une séduction narcissique avec son enfant.

---

<sup>3</sup> LAFLAMME Valérie, DAVID Hélène, « La femme a-mère : maternité psychique de la marâtre » Revue française de psychanalyse 2002/1 (vol. 66), p.103-118

<sup>4</sup> DAVID Myriam, « Le placement familial. De la pratique à la théorie », DUNOD (2004)

Celui-ci va alors présenter des symptômes caractériels, somatiques, émotionnels, exacerbés lors des temps interstitiels de passage entre les deux familles. Ces manifestations trahissent sa difficulté voire son incapacité à s'autoriser un lien d'attachement sécure avec chacune de ces deux familles. Une des conséquences sera la confrontation répétée à une angoisse de perte de l'objet investi (parents, famille d'accueil) et un repli sur des positions relationnelles régressives, fusionnelles, de dépendance, de toute-puissance.

Si l'accompagnement proposé à l'enfant ne prend pas en compte ces aspects cliniques, alors son inscription dans la nouvelle configuration familiale est impossible. Cela se traduit, dans la situation des enfants placés, par le constat que la séparation n'a aucun effet sur la reprise du développement de l'enfant qui, inconsciemment, fera tout pour mettre en échec son placement.

Ou bien, suspendu dans le temps, il attendra la fin du placement pour reprendre sa place dans sa famille d'origine, malgré tous les efforts des professionnels pour lui faire prendre conscience du fonctionnement pathologique de celle-ci.

### **Ces questions nous amènent sur le terrain de la loyauté de l'enfant à l'égard des figures d'attachement.**

Dans le cadre des familles recomposées, comme dans celui du placement, nous pouvons nous questionner à un premier niveau : que vit l'enfant quand il découvre la figure d'un « parent domestique » : beau-père, belle-mère, couple d'accueil, c'est-à-dire les adultes qui sont auprès de lui dans le quotidien, mais qui ne partagent aucun lien juridique ni biologique avec lui.

Au passage, il ne faut pas oublier que l'arrivée d'un enfant qui n'est pas le sien bouleverse aussi les adultes et les enfants qui accueillent. Cela oblige la famille qui le reçoit à modifier profondément son équilibre : il faut lui faire une place dans chaque espace de la maison, une place dans le temps de la famille, une place dans l'esprit de chacun.

Un nouveau rythme, de nouveaux rituels se mettent en place, toujours en comparaison l'« avant », le « chez maman » ou « chez papa ». Cette recomposition, nouvelle configuration voulue par les adultes, est plus ou moins bien comprise et acceptée par les enfants. Jalousie, rivalité (entre les figures parentales, entre les enfants, parfois entre enfants et adultes aussi) vont apparaître et semer le trouble.

Ces rivalités sont alimentées par la loyauté que ressent tout enfant à l'égard de ses parents. La loyauté renvoie à une obligation de fidélité absolue au parent. Car l'enfant est lié à ses

parents par son état de dépendance et par la question de la dette existentielle à l'égard de ceux qui lui ont donné la vie.

Ainsi, que ce soit dans le cadre d'un divorce ou d'un placement, l'enfant conserve un sentiment d'appartenance : il sait qui sont ses « vrais père et mère », les adultes qui l'ont engendré.

Mais cette loyauté peut être pervertie par la séduction narcissique du parent, lorsqu'il attend de son enfant qu'il soit son double, son soignant, son doudou, son objet gratifiant. La dette existentielle devient alors une prison, une aliénation.

Face à la détresse qu'il peut percevoir chez ses parents, pour qui la séparation est souvent une souffrance, l'enfant craint que ses parents s'effondrent, eux qui sont nécessaires à sa survie. Cette peur fait alors émerger des angoisses catastrophiques terrifiantes.

Si le parent, qui investit l'enfant comme un objet soignant, vit lui-même l'absence de son enfant comme une catastrophe, l'enfant n'aura d'autre choix que de s'empêcher d'exister dans l'ailleurs, l'autre famille, par loyauté, pour remplir la mission confiée par son parent souffrant.

La tâche revient alors aux beaux-parents ou à la famille d'accueil, de supporter cette impossibilité initiale pour l'enfant de s'attacher à eux. Et de l'accompagner patiemment et sans lui en tenir rigueur, afin qu'il ne se sente pas l'enjeu d'une rivalité primaire entre deux figures parentales.

Je vais illustrer ces propos en vous parlant de LUCIE

Lucie vient d'une famille où règne le chaos. Son père est un homme alcoolique, violent. La mère de Lucie l'a mis à la porte alors qu'elle était enceinte de la petite fille.

Alors que ses deux frères aînés (13 ans et 18 ans) portent le nom du père, Lucie n'a pas été reconnue à sa naissance par cet homme qui ne voulait pas d'un troisième enfant.

Mme R. s'est appropriée Lucie, qui est « son enfant à elle ». C'est une femme fragile, à l'humeur labile. Après la séparation d'avec le père de ses enfants, Lucie est devenue le centre de son univers, d'autant plus que ses fils ont été placés, du fait de carences éducatives majeures.

Les seules fois où Lucie n'était pas avec sa mère, c'était pendant le temps scolaire ou bien lorsque Mme R. allait chercher son fils cadet au foyer. Elle confiait alors sa fille à la petite amie de son fils aîné, une adolescence très investie auprès de Lucie. Mais lorsque Mme R. ne se sentait pas bien, ce qui arrivait souvent, elle gardait sa fille auprès d'elle.

Cette enfant-doudou, évoluant dans un appartement enfumé, sale, aux volets souvent clos en journée, a su se saisir de l'ouverture sur le monde que l'école lui a offerte : elle demandait à rester à la cantine et à la garderie le soir, profitant de tous ces moments de respiration.

A son arrivée dans la famille d'accueil, Lucie se trouve plongée dans un univers totalement nouveau. Elle se recroqueville sur elle-même et Mme K. fait preuve de patience pour apprivoiser cette enfant triste et perdue.

La famille d'accueil est composée d'un couple et de quatre enfants : trois filles âgées de 16 ans et demi, 14 ans, et 2 ans, et d'un garçon âgé de 11 ans. Une autre petite fille y est également placée, plus jeune que Lucie.

Dans cette nouvelle configuration familiale, Lucie n'est donc plus la petite dernière. Elle n'est plus le centre du monde et perd cette place à la fois aliénante et privilégiée qu'elle a connue jusqu'alors. Tout un travail de réorganisation interne va s'engager pour elle, à partir de cette nouvelle constellation.

Dans un premier temps, Lucie pleure énormément, les angoisses de séparation sont massives. Lucie scrute tous les faits et gestes des membres de la famille d'accueil. Elle découvre de nouveaux codes dans les échanges entre les personnes qu'elle côtoie, elle observe aussi les visages avec intensité, comme si elle avait du mal à accorder les émotions avec leur expression corporelle.

Il est vrai que Lucie est troublante dans sa propre manière de s'exprimer. Pendant des mois, Mme K. s'inquiète de ces crises de larmes qui surgissent sans qu'on puisse comprendre ce qui les a déclenchées. Lucie est alors inconsolable, et s'apaise toute seule au bout d'un long moment.

Lucie est incapable de mettre des mots sur ses ressentis, elle semble étrangère à son monde interne. Elle est ainsi secouée par des mouvements affectifs qui la débordent et qu'elle ne peut relier à rien.

D'ailleurs, Mme K. s'étonne souvent du fait que Lucie « n'intègre » rien, rien ne s'inscrit en elle.

Par exemple, cela fait un an et demi que M. K. dit « bonjour » à Lucie chaque matin et chaque soir quand il rentre du travail, et qu'il lui demande de le saluer en retour, mais Lucie ne le fait toujours pas spontanément.

Autre exemple, aujourd'hui encore, lorsque tout le monde est installé devant la télévision, Lucie tourne sans arrêt la tête vers les autres, guettant leurs réactions émotionnelles, sans



pouvoir elle-même en exprimer spontanément. Cela donne l'impression que Lucie ne peut être « seule en présence de l'autre », l'autre étant en l'occurrence, la famille d'accueil.

Cependant, apparaît peu à peu chez Lucie le besoin de différencier ce qui est en soi, à soi, de ce qui vient de l'autre. Cette amorce de différenciation se traduit par un besoin de ne pas mélanger ce qui lui appartient avec ce qui appartient aux membres de la famille K. Ainsi, Lucie ne supporte pas que ses jouets, ses feutres, soient dans les mêmes tiroirs et boîtes que ceux des autres.

L'accompagnement mené par l'équipe auprès de Lucie, de sa mère, de la famille d'accueil, s'est centré sur la reprise du processus d'individuation qui était resté figé, et sur le soutien à apporter à Lucie pour qu'elle puisse conflictualiser sa relation à la figure maternelle sans craindre l'anéantissement.

Cette période de « crise » a permis à Lucie de reprendre son développement. Le maternage dont elle bénéficie dans la famille d'accueil, qui supporte plutôt bien ses mouvements de régression et son étrangeté, porte ses fruits.

Mais Mme K. a du mal à comprendre la façon dont Lucie progresse dans son évolution. Ce que nous percevons comme un « progrès » (reprise du mouvement de différenciation), Mme K. le vit comme un échec.

Car elle ne sait plus comment s'y prendre avec Lucie qui lui parle de « votre » maison, « vos » affaires, « vos » jouets, « ta » famille. Mme K. vit ces réactions nouvelles comme un mouvement de rejet, comme une attaque. Elle a le sentiment que tout le travail mené pour que Lucie se sente bien chez eux a échoué.

### **Cette illustration met en relief la question de l'affiliation**

« On ne choisit pas sa famille mais on choisit ses amis. Choisit-on sa famille d'accueil ? » Tel est le thème de ce congrès. Nous voyons bien que dans une famille recomposée ou dans une famille d'accueil, la question du lien « choisi » se pose, s'impose, et suscite des réactions complexes, parfois troublantes, chez les enfants comme chez les adultes.

Il s'agit ici de la question de l'affiliation, c'est-à-dire du lien qui se construit entre deux générations, sur la base d'un attachement « électif », à la différence de la filiation qui s'impose à l'enfant et qui se définit globalement selon trois axes : biologique, affectif/narcissique, juridique.

Or la légitimité du lien qui se construit dans les familles recomposées ou d'accueil, ne repose pas sur la filiation dans ses dimensions biologique et juridique. C'est bien l'attachement, l'affectif, qui est au cœur des enjeux.

D'ailleurs, dans ces familles, la réalité du juridique (droits et devoirs liés à l'autorité parentale) fragilise souvent les adultes qui sont dans une parentalité exclusivement affective et domestique (le rôle parental au quotidien) avec l'enfant. La famille d'accueil, comme le beau-parent, ne sont pas reconnus comme ayant le droit d'intervenir dans certains actes du quotidien, comme dans la scolarité par exemple.

Par ailleurs, quel beau-parent peut affirmer qu'il a toujours rêvé de fonder une famille recomposée ? Ce n'est en général pas le projet de vie qu'un jeune adulte construit ...

Ainsi, l'enfant et le nouveau conjoint sont imposés l'un à l'autre. Ils ne se rencontrent pas du fait d'un désir du beau-parent, mais du fait du projet amoureux du couple : « la parentalité domestique ne va pas toujours de pair avec la parentalité affective [ni] une relation élective dans la famille recomposée »<sup>5</sup>.

### **Quelles sont les spécificités de la famille d'accueil**

La famille qui accueille

Comme nous l'avons vu, dans la famille recomposée, le beau-parent se trouve brusquement face à un enfant qu'il n'a pas désiré. Il y a là une différence majeure avec l'arrivée dans la famille d'accueil qui, elle, a souhaité sa venue.

Mais bien qu'attendu, la confrontation à la réalité de l'enfant placé renvoie la famille d'accueil à sa représentation imaginaire de l'enfant désiré. Combien d'assistants familiaux nous disent, après quelques semaines, que cet enfant accueilli n'est pas celui qui leur avait été présenté en amont de l'accueil ? Car il pleure, casse, est mal élevé, travaille mal à l'école, se bagarre.

Pour les enfants de la famille d'accueil, l'attente est la plupart du temps forte : ils imaginent un nouveau camarade de jeu, un plus petit qu'on va protéger. Ils se projettent dans une place gratifiante, à l'image de ce que leurs parents imaginent eux-mêmes. Mais vient le moment où ils se plaignent du fait qu'il accapare leurs parents, les met en colère, est l'objet de leur toute leur attention.

---

<sup>5</sup> CADOLLE Sylvie, « Allons-nous vers une pluriparentalité ? L'exemple des configurations familiales recomposées », Recherches familiales 2007/1 (n°4), p. 13-24

Lorsque la conflictualité apparaît, l'accompagnement de la famille d'accueil doit lui permettre de donner du sens aux symptômes de l'enfant d'une part, et de mesurer les effets de cet accueil sur la dynamique de la cellule familiale dont l'équilibre est nécessairement bouleversé.

Il faut parfois que la crise au cœur de la famille d'accueil elle-même atteigne son paroxysme pour que l'assistant familial entende la détresse de ses propres enfants.

Mme D. exerce le métier d'assistante familiale depuis une quinzaine d'années. Elle se sent profondément engagée auprès des enfants qu'elle accueille et son mari occupe une place importante dans le quotidien de la famille. Comme beaucoup de couples d'accueil, M. et Mme D. considèrent qu'ils s'occupent des enfants qu'ils accueillent comme des leurs.

Il y a quelques mois, la famille D. se trouve confrontée à des passages à l'acte particulièrement violents, agis successivement par deux jeunes accueillis, sur les membres de la famille d'accueil. Mme D. décide alors de suspendre son activité professionnelle, le temps de prendre soin de ses enfants et d'elle-même. C'est à ce moment-là que les enfants D., aujourd'hui jeune adulte et adolescents, vont pouvoir prendre la parole et dire combien ils ont eu le sentiment d'être sacrifiés au profit des enfants placés.

### L'enfant accueilli

Pour l'enfant accueilli aussi, la problématique diffère de celle de l'enfant qui se construit dans une famille recomposée, car il ne côtoie au quotidien aucun membre de sa propre famille. Il doit s'appuyer sur ses représentations internes de sa propre famille.

Or la façon dont les parents ont investi leur enfant aujourd'hui placé est, évidemment, pathologique. Et cet enfant se questionne sans cesse sur la trace qu'il a laissé chez ses parents.

Dans les cas les plus graves, il n'a pas été possible pour les parents de construire un véritable lien avec leur enfant. Celui-ci, comme nous l'avons vu, est perçu comme une partie d'eux-mêmes, pas comme un sujet différencié.

Parents et enfants ont besoin de la présence tangible de l'autre, pour s'assurer de son existence. C'est pourquoi, bien souvent, les enfants placés ont besoin de « voir » et « entendre » leurs parents, pour vérifier qu'il est vivant, et qu'il conserve une trace de lui.

Ses efforts pour garder lui aussi une trace de ses parents, de même que la reprise de son développement psychique, peuvent l'amener à des mouvements de rejet, d'opposition, à l'égard de la famille d'accueil. Il est alors indispensable d'accompagner l'assistante familiale pour qu'elle donne du sens aux manifestations de l'enfant, sans les prendre sur un plan

purement personnel, comme une volonté de se démarquer du groupe familial, une agression, un échec.

Cette trace de la famille naturelle est toujours problématique pour les familles d'accueil qui oscillent entre identification à la mère qu'il faut réparer, réhabiliter, et appropriation de l'enfant qu'il faut couper de sa famille naturelle, ... Les mouvements inconscients sont à l'œuvre, puissants.

Ainsi, certains font en sorte de cultiver la trace de la famille naturelle : Mélissa, 11 ans est placée dans la famille H. depuis ses deux ans. Sa mère présente des troubles psychiatriques mais elle refuse tout soin. Depuis plus d'un an, Mélissa n'a plus de contact avec sa mère qui a « disparu ». Elle a cependant des liens assez solides avec son demi-frère aîné et le père de celui-ci. La famille H. accompagne Mélissa avec douceur, et a pu travailler avec l'équipe les représentations qu'elle s'est construites de cette mère instable et fantomatique. M. et Mme H. tentent de mettre en valeur la partie « bonne » de la mère de Mélissa, mais ont encore du mal à aborder les affects négatifs qu'ils peuvent éprouver. Ils ont peur de blesser Mélissa en attaquant la figure maternelle, et en en disant du mal ... ils ne veulent pas conflictualiser, ils craignent que Mélissa en souffre trop.

D'autre cherchent à « assimiler » l'enfant à leurs propres codes éducatifs et identitaires (à travers la coupe de cheveu, le style vestimentaire ...). Cette « assimilation » peut être vécue par l'enfant et ses parents comme une volonté d'effacer toute trace des racines de l'enfant : Vincent arrive à une visite médiatisée avec une nouvelle coupe de cheveux, très à la mode, façon footballeur. Son assistante familiale est fière de nous le présenter bien soigné, mais son père trouve que les cheveux de Vincent sont bien trop courts et que ça ne lui va pas du tout. Cela ne correspond pas à l'image qu'il a de son fils.

En effet, de son côté le parent perçoit les traces de la famille d'accueil, dans les valeurs, les mots, les postures qu'elle a transmis à l'enfant : il scrute les vêtements, la peau de son enfant, comme pour s'assurer que c'est bien toujours le sien, qu'il conserve des traces de sa famille d'origine.

### **Ainsi, nous voyons que ces « traces » posent la question de la double identification**

Dans le cadre du placement, un des rôles de l'équipe est d'amener l'enfant à se construire en s'appuyant sur une identification à la fois filiative et affiliative.

Nous pouvons concevoir cette séparation comme un levier qui permet à l'enfant d'accéder à des représentations parentales différenciées et stables, construites à partir de son vécu avec ses parents et le couple d'accueil. L'idée est de faire cohabiter ces représentations de la façon la moins conflictuelle possible, et sans que l'on impose de choisir l'une au

détriment de l'autre. Cette approche repose sur l'idée de l'accès à un espace transitionnel, qui permettra qu'un objet (ici, l'objet « famille ») puisse prendre des aspects différents mais non exclusifs.

Ainsi, le dispositif de placement et de soin cherche à ce que l'enfant puisse s'appuyer sur le couple d'accueil dans sa construction interne, mais pas au prix d'un effacement ou d'une expulsion des imagos parentales. On ne peut substituer à ces imagos parentales des représentations du couple d'accueil, sauf à être dans un fantasme de « ré-engendrement ».

Il faut aider l'enfant à conserver sa filiation (famille d'origine) tout en se sentant affilié à la famille d'accueil, sans que ce double attachement ne plonge l'enfant dans une paradoxalité pathogène. C'est-à-dire, sans qu'il souffre d'une forme d'aliénation à l'une ou l'autre famille.

Il arrive, souvent, que cette affiliation prenne le détour de l'investissement fraternel, entre enfants placés qui grandissent ensemble dans la même famille d'accueil, mais également entre enfants placés et enfants de la famille d'accueil. Ils partagent les mêmes codes, la même culture, les mêmes rituels.

Anna, 13 ans, a grandi dans sa famille d'accueil, avec d'autres enfants dont la plupart sont aujourd'hui partis. Seule Inès, qui a le même âge, est encore à ses côtés.

Elles sont arrivées toutes les deux quasiment en même temps dans la famille, et toutes les deux ont grandi en se confrontant chacune à une mère dans l'incapacité totale de prendre soin d'un enfant. Elles savent qu'elles ne retourneront pas dans leurs familles naturelles sur lesquelles elles ne peuvent pas compter.

Anna et Inès sont très différentes : l'une est brune, l'autre est blonde, la première a un caractère bien trempé, la seconde est sage comme une image. Mais elles grandissent comme deux sœurs, et se présentent ainsi aux personnes qui ne connaissent pas leur histoire. Elles ont construit leur propre roman familial et se plaisent à raconter à qui les questionne que le père de l'une s'est marié avec la mère de l'autre : elles s'imaginent comme deux demi-sœurs vivant dans une famille recomposée.

Cette « affiliation horizontale », fraternelle, est souvent évoquée par la famille d'accueil qui y voit une réussite dans son travail, elle qui estime devoir offrir à tous les enfants de la maisonnée la même affection, la même attention, la même éducation. C'est pour elle un élément qui renforce son propre attachement à l'enfant placé.

**Pour conclure ...**

Cette année, le GREPFA nous a donc invités à nous pencher sur la question de l'« affiliation élective », du lien choisi.

Je dois avouer que je me suis sentie bien embarrassée avec ce thème, du moins sa formulation : mon expérience personnelle, ma pratique professionnelle, m'ont souvent montré qu'en matière de sentiments, le choix d'objet d'amour ne se fait pas de façon consciente ... Nos « choix » sont toujours guidés par des enjeux inconscients qui nous échappent.

Cependant, si l'on reste sur cette problématique du lien choisi, nous pouvons retenir qu'elle est toujours très complexe.

Nous avons vu que dans une famille recomposée, comme dans une famille d'accueil, les choix de certains (choix amoureux, choix professionnel) peuvent être vécus comme des décisions injustes, imposées, voire comme des contraintes violentes, par les enfants (enfants des adultes qui font un nouveau projet de couple, enfants placés, enfants de la famille d'accueil).

Le parcours de ces enfants les confronte à une réalité qui alimente, amplifie, les conflits auxquels tout enfant doit faire face au cours de son développement. Les enjeux autour du narcissisme, de la différenciation, de la séparation, de la problématique œdipienne, trouvent un écho particulier dans le quotidien.

Les figures de l'autre, dans le sens du rival, de l'allié, de celui qu'il faut éliminer ou séduire, sont multiples.

Ainsi, pour Lucie, l'enfant de l'autre, c'est l'enfant de la famille d'accueil, c'est l'autre enfant accueilli. Pour la famille K., c'est Lucie qui est l'enfant de l'autre. Tous sont pris dans des mouvements affectifs intenses et conflictuels.

Pour que l'accueil d'un enfant placé soit opérant, c'est-à-dire qu'il lui permette de reprendre son développement, la famille d'accueil doit elle-même bénéficier d'un accompagnement contenant. Sans ce soutien bienveillant, la reprise de la conflictualité sera vécue par l'ensemble de la famille comme une attaque et non comme un progrès.

D'autant que ce lien nouveau reste toujours précaire : combien de temps mon père / ma mère va-t-il / elle rester avec son nouveau partenaire, combien de temps vais-je rester dans cette famille d'accueil, combien de temps mon référent va-t-il m'accompagner ... ?

L'expérience d'une première séparation, la crainte que cette épreuve se répète, peut plonger certains enfants dans une attente anxieuse d'une nouvelle perte et les amener à agir cette angoisse catastrophique à travers des comportements incompréhensibles pour les adultes qui les côtoient au quotidien.

C'est pourquoi, nous mesurons à nouveau, au travers des différentes interventions proposées pendant ces deux jours, l'importance capitale mais aussi la fragilité de la fonction contenante de la famille et du groupe que constitue l'équipe qui accompagne accueilli et accueillants.

## BIBLIOGRAPHIE

Articles

CADOLLE Sylvie, « Allons-nous vers une pluriparentalité ? L'exemple des configurations familiales recomposées », *Recherches familiales* 2007/1 (n°4), p. 13-24

CADORET Anne, « Enfants placés, parents suppléants : filiation et affiliation », *Informations sociales*, 2006/3 (n°131), p.120-121

CAILLE Philippe, « Les incertitudes identitaires de la famille contemporaine – L'apport des objets flottants », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* 2011/2 (n°47), p. 19-38

CHAPON-CROUZET Nathalie, « L'expression de liens fraternels au sein des familles d'accueil : de la fratrie au groupe fraternel nourricier », *Devenir* 2005/3 (vol. 17), p. 261-276

DE BECKER Emmanuel, « Transmission, loyautés et maltraitance à enfants », *Carnet de notes sur les maltraitances infantiles* 2015/1 (n°1), p. 6-27

GOLDBETER-MERINFELD Edith, « Nouvelles configurations familiales. Introduction », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseau*, 2011/2 (n°47), p. 5-17

LAFLAMME Valérie, DAVID Hélène, « La femme a-mère : maternité psychique de la marâtre » *Revue française de psychanalyse* 2002/1 (vol. 66), p.103-118

TALIANA Nicole, « L'accueil familial thérapeutique : un processus d'affiliation », congrès 2014 du GREPFA

THERY Irène, « Penser la filiation », *Sciences Humaines*, n°101, janvier 2000

WENDLAND Jacqueline, GAUGUE-FINOT Justine, « Le développement du sentiment d'affiliation des enfants placés en famille d'accueil pendant ou après leur petite enfance », *Devenir* 2008/4 (Vol. 20), p. 319-345

WILL Thomas, CHATTON Dominique, « Parentalités et unités familiales complexes », *Thérapie Familiale*, 2005/2 (Vol.26), p. 125-138

Revues

DIALOGUE, « Nouveaux couples, nouvelles familles ? Evolutions sociales et invariants psychiques », *Eres*, 4ème trimestre 2000 (n°150)



GROUPAL, « Rupture et séparation familiales », Collège de Psychanalyse Groupale et Familiale, 1999 (n°5)

### Ouvrages

BERGER Maurice, « L'enfant et la souffrance de la séparation. Divorce, adoption, placement », DUNOD (1997)

DAVID Myriam, « Le placement familial. De la pratique à la théorie », DUNOD (2004)

ROTTMAN Hana, RICHARD Pascal, « Se construire quand même. L'accueil familial : un soin psychique », PUF (2013)

SELLENET Catherine, « Loin des yeux, loin du cœur. Maintenir les liens parents-enfants dans la séparation », BELIN (2010)